(19) Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) **EP 1 638 853 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:
31.10.2007 Bulletin 2007/44

(21) Numéro de dépôt: **04767424.7**

(22) Date de dépôt: **23.06.2004**

(51) Int Cl.:
B65D 41/04 *(2006.01)*

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/FR2004/001568

(87) Numéro de publication internationale:
WO 2005/000697 (06.01.2005 Gazette 2005/01)

(54) **CAPSULE DE BOUCHAGE A VIS AMELIOREE**

FLASCHENVERSCHLUSS MIT VERBESSERTEM GEWINDE

BOTTLE CLOSURE WITH IMPROVED THREAD

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR

(30) Priorité: **24.06.2003 FR 0307610**

(43) Date de publication de la demande:
29.03.2006 Bulletin 2006/13

(73) Titulaire: **Alcan Packaging Capsules**
75218 Paris cedex 16 (FR)

(72) Inventeurs:
- **GRANGER, Jacques**
 F-33350 Sainte Terre (FR)
- **BOURREAU, Jean-Marie**
 F-24700 Le Pizou (FR)

(74) Mandataire: **Fénot, Dominique**
Pechiney,
217 cours Lafayette
69451 Lyon Cedex 06 (FR)

(56) Documents cités:
EP-A- 0 770 559
EP-A- 0 987 190
EP-A- 1 295 804
WO-A-01/07334
DE-U- 7 307 422
FR-A- 2 793 216
US-A- 5 743 420
US-A1- 2003 021 919
US-B1- 6 403 173

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

EP 1 638 853 B1

Printed by Jouve, 75001 PARIS (FR)

Description

DOMAINE DE L'INVENTION

[0001] L'invention concerne le domaine des capsules de bouchage métalliques à insert en matière plastique typiquement destinées au bouchage à vis des bouteilles.

ETAT DE LA TECHNIQUE

[0002] On connaît déjà un certain nombre de capsules de bouchage à coques métalliques et à insert en matière plastique, la coque métallique permettant le capsulage par sertissage de la capsule sur la bague de verrerie filetée, et l'insert fileté assurant la fonction d'ouverture - fermeture de la capsule par vissage - dévissage de la capsule, ainsi que l'étanchéité du bouchage étanche.

[0003] Ainsi, parmi les brevets au nom de la demanderesse, on peut citer :

- le brevet français No 2 763 046 qui divulgue un moyen pour solidariser l'insert à la coque métallique,
- le brevet français No 2 792 617 qui divulgue des capsules de bouchage composite dans laquelle l'aspect de la capsule peut être modifié en conservant un même insert et donc sans avoir à modifier les fonctions techniques de la capsule,
- le brevet français No 2 793 216 qui divulgue des capsules de bouchage composite avec un joint rapporté, selon le préambule de la revendication 1.
- le brevet français No 2 803 827 qui divulgue des capsules de bouchage avec un insert de faible épaisseur.

PROBLEMES POSES

[0004] Les exigences et les problèmes posés par les capsules de bouchage de l'état de la technique sont de plusieurs types :

- d'une part, il importe que les capsules de bouchage présentent l'étanchéité requise, et en particulier une étanchéité très élevée dans le cas du conditionnement de vin blanc,
- d'autre part, il importe également que cette étanchéité soit obtenue sans que cela nécessite un couple de vissage/dévissage élevé, dans la mesure où il convient de pouvoir dévisser à la main les capsules de bouchage, notamment lors d'une première ouverture, et cela, bien sûr, sans faire appel à un outil quelconque,
- enfin, il importe que ces valeurs d'étanchéité et de couple de vissage/dévissage puissent être obtenues dans les conditions industrielles de capsulage à haute cadence, et sans rebuts significatifs, c'est-à-dire en acceptant des tolérances relativement grandes sur les dimensions exactes des bouteilles de verre à capsuler.

[0005] L'invention vise à la mise au point d'une capsule de bouchage qui réponde à ce triple objectif.

DESCRIPTION DE L'INVENTION

[0006] L'invention a pour objet une capsule de bouchage à vis ayant les caractéristiques de la revendication 1.

[0007] En effet, la demanderesse avait observé au préalable que beaucoup de problèmes rencontrés dans le capsulage utilisant des capsules de l'état de la technique venaient notamment soit de légères variations de hauteur des bouteilles à capsuler, soit encore d'un léger écart sur la distance axiale entre la capsule et le buvant, dû notamment au jeu normal des dispositifs de capsules, ce qui entraînait une variation de la compression axiale du joint sur le buvant du goulot, et en conséquence, une étanchéité variable ainsi qu'un couple de vissage variable.

Ainsi, à la suite de ses observations, la demanderesse a mis au point une capsule dans laquelle le joint rapporté est comprimé radialement, et elle a pu observer vérifier, sur ligne de capsulage industrielle, d'une part, qu'une plus grande tolérance sur la position axiale de la capsule par rapport au buvant était possible, tout en obtenant l'étanchéité requise, et d'autre part que, n'ayant pas à comprimer le joint de manière axiale, il se trouvait alors que le couple de vissage-dévissage était sensiblement constant et situé dans la plage de valeurs habituelle.

Par ailleurs, compte tenu notamment de cette plus grande tolérance, l'utilisation d'une telle capsule a permis d'augmenter les cadences de capsulage.

[0008] Selon l'invention, on appelle compression radiale une compression comprenant une composante radiale prépondérante, ce qui suppose un effort de compression s'exerçant dans une direction de compression faisant avec la verticale un angle supérieur à 45°, l'angle étant de 90° en cas de compression radiale pure et de 0° en cas de compression axiale pure.

DESCRIPTION DES FIGURES

[0009] Toutes les figures sont relatives à l'invention.

La figure 1a est une vue d'une coupe axiale d'un insert (3), sans son joint (4).
La figure 1b est une vue agrandie d'une partie de l'insert de la figure 1a (partie en haut à gauche).
La figure 1c est une vue en perspective d'un insert (3) en vue de dessus latérale, à échelle réduite par rapport à l'insert de la figure 1a.
La figure 1d, analogue à la figure 1a, représente un insert (3), le joint (4) étant présent et solidarisé à l'insert par une pluralité de crans ou ergots (34), typiquement 3 crans à 120°.
La figure 2a est une coupe axiale partielle gauche d'un insert (3), avec son joint (4), le joint (4) étant solidarisé à l'insert par le filetage intérieur (33).
La figure 2b est une coupe axiale partielle droite de l'insert (3) de la figure 2a vissé sur un goulot (5) - la coque métallique (2) de la capsule (1) n'ayant pas été représentée.
La figure 2c est une vue agrandie, en coupe axiale partielle droite, d'une capsule (1) vissée sur un goulot (5) illustrant la compression radiale (6) de la bordure périphérique (41) du joint (4) contre la partie supérieure verticale (51) du goulot (5), par la languette circulaire (32), dans le cas où la capsule (1) est à une distance axiale H0 du buvant (50) du goulot (5).
Les figures 3a et 3b sont analogues à la figure 2c.
Sur la figure 3a, la capsule (1) est à une distance axiale H1>H0 du buvant (50) du goulot (5), sans que cela modifie la hauteur R1 de la zone de recouvrement (60).
Sur la figure 3b, la capsule (1) est à une distance axiale H2<H0 du buvant (50) du goulot (5), sans que cela modifie la hauteur R1 de la zone de recouvrement (60).
Sur la figure 4a, analogue à la figure 2c, la coque métallique (2) présente, à la jonction entre la tête extérieure (20) et la jupe extérieure (21), un rayon de courbure RC1 inférieur à celui RC2 de la coque métallique (2) de la figure 2c ou de la figure 4b, l'insert (3) étant le même dans les deux cas.
Selon la figure 4b, la capsule (1) est solidarisée à un verseur (7), dont la partie supérieure évasée (71) est rabattue sur le buvant (50) du goulot.
La figure 5a représente, en coupe axiale, la solidarisation réversible du verseur (7) avec la partie centrale (40) du joint (4), grâce à une pièce support (8), le verseur comprenant une pluralité de bras de solidarisation (73) coopérant réversiblement avec ladite pièce support (8) fixée à la partie centrale (40) du joint (4).
La figure 5b représente, en coupe axiale, le verseur (7) solidarisé au goulot (5) après dévissage de la capsule (1).
La figure 5c est une vue partielle dans un plan horizontal des bras de solidarisation (73) du verseur (7) coopérant avec la tête (82) de la pièce support (8).
La figure 6 est une vue en coupe axiale d'une capsule (1) représentée vissée sur un goulot (5) en vue latérale.
Sur la partie gauche de la figure, 1a capsule (1) est représentée vissée et non sertie, et sur la partie droite, la capsule (1) est représentée sertie, une portion de la jupe extérieure (21) ayant été repoussée durant le capsulage sous la partie rétreinte (53) du goulot (5).
La figure 7a est une vue schématique, en coupe axiale, d'une compression radiale (6) du joint (4) contre le goulot (5).
Les figures 7b et 7c sont des vues schématiques partielles, en coupe axiale, illustrant le cas où l'insert assure la fixation de la capsule (1) au goulot (5) grâce à une pluralité de crochets (371) d'une partie inférieure (37) coopérant avec la partie rétreinte (53) du goulot (5), et comprend un moyen pour détecter une première ouverture, grâce à une ligne d'affaiblissement (36), formée par une pluralité de ponts, reliant la partie inférieure (37) au reste de l'insert (3).
La figure 7b correspond à la capsule (1) vissée avant première ouverture, alors que la figure 7c illustre le détachement de ladite inférieure (37) suite à une première ouverture entraînant la rupture des ponts de la ligne d'affaiblissement (36).

DESCRIPTION DETAILLE DE L'INVENTION

[0010] Selon l'invention, et de manière à former ledit moyen de compression radiale (6) :

a) ladite jupe intérieure (31) peut comprendre une languette circulaire (32) espacée axialement d'une distance h1 de ladite tête intérieure (30) formant le fond dudit insert, ladite distance h1 allant typiquement de 0,5 mm à 5 mm, de manière à former une gorge annulaire (35) de hauteur axiale au moins égale à l'épaisseur e dudit joint (4), ladite gorge annulaire (35) étant limitée à sa partie supérieure par ladite languette (32) et à sa partie inférieure typiquement par ledit filetage (33), ladite languette (32) présentant une largeur radiale 1 allant typiquement de 0,2 mm à 2 mm,
b) ledit joint (4) peut être de diamètre choisi de manière à ce que ladite bordure (41) soit apte à coopérer avec ladite

gorge annulaire (35), ledit joint (4) présentant, avec ladite languette et typiquement avec ledit filetage, une zone annulaire de recouvrement dite respectivement supérieure et inférieure, afin que ledit joint (4) reste solidarisé audit insert (3) avant vissage de ladite capsule (1) sur ledit goulot (5), ou après dévissage de ladite capsule (1) dudit goulot (5),

c) lorsque ladite capsule (1) est vissée sur ledit goulot (5), ladite languette (32) ou une extrémité radiale flexible (320) de ladite languette (32) et ladite bordure (41) dudit joint (4) peuvent coopérer, ladite languette (32) ou ladite extrémité radiale flexible (320) exerçant sur ladite bordure (41) ladite compression radiale (6), de manière à appliquer ladite bordure contre ledit goulot (5) et typiquement contre une partie supérieure (51) dudit goulot, en formant une zone de recouvrement (60) inclinée à plus de 45° par rapport à la verticale entre ladite bordure (41) et ladite languette ou extrémité radiale (320), et ainsi à assurer l'étanchéité de ladite capsule (1) vissée audit goulot (5).

La figure 7a illustre le cas d'une zone de recouvrement faisant sensiblement un angle de 60° avec la verticale.
Dans certains cas, cet angle peut attendre 80° et même être égal à 90° dans le cas où la languette (32) est à une distance axiale suffisante de la tête intérieure (30) de l'insert afin d'être en regard de la partie verticale de ladite partie supérieure (51) du goulot (5).

[0011] Comme illustré sur la figure 1d, ledit insert (3) peut comprendre une pluralité de crans ou ergots de retenue (34), typiquement 3 crans disposés à 120° l'un de l'autre, assurant, en lieu et place dudit filetage (33), ou en complément audit filetage (33), ladite zone annulaire de recouvrement inférieure, de manière à solidariser ledit joint (4) audit insert (3).

[0012] Selon l'invention, ladite jupe intérieure (31) dudit insert (3) peut présenter en fond de filetage (33) une épaisseur Ej allant de 0,1 mm à 1 mm, et typiquement de 0,15 mm à 0,5 mm.
Les figures 1a et 1d représentent des inserts (3) d'épaisseur de jupe Ej égale à 0,3 mm (valeur maximum).

[0013] Ledit insert (3) peut être un insert fileté, typiquement moulé, en matière thermoplastique, typiquement choisie parmi le PS, le PET, le PA, les polyoléfines tels que le PE ou le PP. On utilise de préférence le PS choc.
Les inserts sont typiquement moulés par injection.

[0014] Ladite coque (2) peut être une coque métallique en aluminium, ou en étain, en matériau métalloplastique multicouche apte à être serti.
En effet, comme illustré sur la partie droite de la figure 6, la coque métallique est sertie sous la bague de verrerie, dans la partie rétreinte (63) du goulot (5).

[0015] Typiquement, ledit joint (4) peut être en matériau multicouche comprenant typiquement une âme centrale C compressible en une matière thermoplastique de densité allant de 200 à 500 kg/m^3, une couche inférieure I, typiquement en polyoléfine ou éventuellement en un matériau barrière à l'oxygène, destinée à être au contact de ladite boisson alcoolisée.
Son épaisseur e peut aller de 0,5 à 3 mm.

[0016] Selon une modalité de l'invention, ledit insert (3) peut présenter une hauteur Hi inférieure à la hauteur Hc de ladite coque (2).
La hauteur Hc de ladite coque (2) peut être au moins deux fois plus élevée que la hauteur Hi dudit insert (3), de manière à former une capsule à jupe longue, comme illustré par exemple sur la figure 6.

[0017] Dans ce cas, ladite coque (2) peut comprendre un moyen pour détecter ou pour faciliter une première ouverture, typiquement une ligne d'affaiblissement (22) ou une bandelette de première ouverture formée sur ladite jupe extérieure, ledit moyen étant placé à une hauteur comprise entre Hc et Hi, de manière à ce que ledit moyen soit situé au-dessus de ladite partie rétreinte (53) dudit goulot (5) quand ladite capsule (1) est vissée sur ledit goulot (5), ladite capsule (1) étant sertie audit goulot (5) par déformation locale de ladite jupe extérieure (21) de ladite coque (2) dans ladite partie rétreinte (53), de manière à ce que ladite capsule (1) ne puisse être dévissée sans rompre ladite ligne d'affaiblissement ou enlever ladite bandelette.

[0018] Selon une autre modalité de l'invention, ledit insert (3) peut présenter une hauteur Hi au moins égale à 1a hauteur Hc de ladite coque (2), comme illustré sur la figure 7b.
Dans ce cas, notamment, ledit insert (3) peut comprendre un moyen pour détecter ou pour faciliter une première ouverture, ladite jupe intérieure dudit insert comprenant à sa partie inférieure un moyen d'accrochage destiné à coopérer avec ladite partie rétreinte lorsque ladite capsule est vissée et sertie sur ledit goulot.
Sur les figures 7b et 7c, l'insert (3) comprend une ligne d'affaiblissement (36) délimitant une partie inférieure (37) comprenant une pluralité de crochets (371) aptes à coopérer avec ladite partie rétreinte (53) du goulot, partie inférieure (37) qui peut comprendre un sabot (370) coopérant avec l'extrémité inférieure de la jupe extérieure (21) de la coque (2),
Dès que la capsule (1) est dévissée, comme illustré sur la figure 7c, ladite partie inférieure (37) se sépare et apparaît visiblement en tant que telle comme témoin d'une première ouverture.

[0019] Selon l'invention, ladite coque (2) peut présenter un rayon de courbure RC de ladite coque à la jonction entre ladite tête extérieure et ladite jupe extérieure allant de 0,5 mm à 5 mm, et peut valoir typiquement 1,5 mm ou 2,5 mm.
Comme illustré sur la figure 4b, ladite coque (2) peut présenter un rayon de courbure RC au moins égal à 2 mm, et ledit insert (3) peut présenter un rayon de courbure RCi typiquement égal à RC, de manière à ce que la totalité de ladite

coque (2) comprime ledit insert (3) ou soit au contact dudit insert (3), et qu'ainsi ledit insert (3) présente une tenue en température améliorée.
En effet, il a été observé que l'absence d'espace libre entre ladite coque et ledit insert avait une influence sur l'étanchéité dans le cas où les conditions de stockage ou de transport peuvent impliquer des conditions de température relativement élevées, comme c'est le cas dans les pays tropicaux.
La demanderesse a émis l'hypothèse que l'absence d'espace libre, et le fait que la coque constitue une frette pour l'insert, devait limiter le fluage et la relaxation des contraintes de l'insert, de sorte qu'il pouvait de ce fait conserver ses propriétés mécaniques et assurer ladite compression radiale même après passage transitoire à des températures aussi élevées que 40° à 50°C.

[0020] Typiquement, ledit insert (3) et ladite coque (2) sont solidarisés par emmanchement à force et/ou par une couche adhésive solidarisant lesdites jupes extérieure (21) et intérieure (31).
Avantageusement, ladite couche adhésive est une couche de hot-melt.

[0021] Comme illustré sur les figures 5a et 5b, un élément complémentaire peut être solidarisé audit insert (3) ou audit joint (4), ledit élément complémentaire destiné à rester solidarisé audit goulot (5) après dévissage de ladite capsule (1), ledit élément formant typiquement un verseur (7).
Les figures 5a et 5b illustrent le cas où le verseur (7) est réversiblement solidarisé à la partie centrale (40) du joint (4). Le verseur (7) peut comprendre une paroi typiquement verticale (70) apte à pénétrer dans ledit goulot (5), et une partie supérieure évasée (71) servant à verser le contenu de la bouteille, la paroi (70) étant dotée extérieurement d'une pluralité d'ailettes (72) de solidarisation étanche du verseur au goulot (5). Ce verseur (7) comprend des bras (73) qui coopèrent par encliquetage réversible avec une pièce (8). Ladite pièce (8) comprend un pied (80) scellé à la partie centrale du joint (40) et une tige (81) portant une tête (82) qui coopère avec l'extrémité des ailettes (72).

EXEMPLES DE REALISATION

[0022] Toutes les figures correspondent à des exemples de réalisation selon l'invention.
Tous les inserts (3) ont été fabriqués par injection moulage de PS choc. Toutes les coques métalliques ont été fabriquées par emboutissage de bande d'aluminium de 0,21 mm d'épaisseur, de manière à obtenir des coques de hauteur Hc typiquement égale à 60 mm.
Les joints ont été obtenus à partir d'un matériau du commerce de marque CORELEN ® en bande d'une épaisseur e de 1,2 mm.
Ce matériau comprend une âme en PE expansé ou EPE de 1 mm d'épaisseur, sa structure complète multicouche pouvant étant représentée par EPE / papier kraft / Sn / PVDC, la couche de PVDC étant au contact du liquide, des couches intermédiaires d'adhésifs solidarisant si nécessaire les couches adjacentes.
On a aussi utilisé pour les essais des joints du type EPE / PE / PVDC / PE ou encore PE / PVDC / PE / EPE / PE / PVDC / PE.

[0023] Pour assembler les inserts dans les coques, on a déposé un filet de hot-melt sur l'intérieur de ladite jupe extérieure (21) et on a introduit à force ledit insert (3) - comprenant typiquement ledit joint - jusqu'à ce que ladite tête intérieure (30) vienne en butée contre ladite tête extérieure (20).
Les essais de capsulage ont été réalisés sur des bouteilles avec bagues de verrerie référencées BVP 30H60 et BVS30H60.

A) Inserts et capsules selon les figures 1a à 1d :

[0024] On a fabriqué des inserts (3) selon les figures la à 1d, inserts de 29,3 mm de diamètre extérieur et de 11,1 mm de hauteur Hi. L'épaisseur Ej de la jupe intérieure (31) à fond de filet a été prise égale à 0,3 mm, comme valeur nominale maximum.
Ces inserts (3) comprennent une languette circulaire (32) située à une distance axiale h1 de 2,8 mm, ladite languette présentant une largeur radiale 1 de 1,55 mm - voir la figure 1b. Cette languette circulaire (32) présente une extrémité ou partie intérieure amincie (320) apte à être fléchie vers le haut lors du vissage de la capsule sur le goulot.
Le rayon de courbure RCi de ces inserts (3) a été pris égal à 0,79 mm.
La figure la représente une première variante d'insert - le joint (4) étant absent - dans laquelle ladite languette circulaire (32) et l'extrémité supérieure des filetages (33) définit une gorge annulaire (35) de 1,4 mm de largeur axiale.
Sur la variante représentée sur la figure 1d, la gorge annulaire (35) est définie à sa partie inférieure par 3 crans ou ergots (34) disposés à 120° l'un de l'autre, un seul étant représenté sur la figure 1d.

B) Inserts et capsules selon les figures 2a à 2c :

[0025] Un insert (3) avec son joint (4) a été également schématisé sur la figure 2a, le même insert a été représenté après vissage sur un goulot (5) sur la figure 2b afin d'illustrer ladite compression radiale (6).

La figure 2c illustre de manière détaillée et agrandie, la compression radiale (6) de la bordure (41) du joint (4) par la languette circulaire (32) de l'insert (3) enserré dans la coque typiquement métallique (2).
Dans ce cas, la zone de recouvrement (60) entre la bordure (41) et la languette (32 par son extrémité radiale (320) est sensiblement verticale, de sorte que la direction de compression (61) fait sensiblement un angle de 90° avec la verticale.

C) Inserts et capsules selon les figures 4a et 4b :

[0026] On a fabriqué un insert (3) ayant un rayon de courbure RCi de 2,5 mm. Ce même insert a été utilisé pour fabriquer deux capsules (1) différant par le rayon de courbure RC de la coque métallique (2).
La coque (2) de la figure 4a présentait un rayon de courbure RC1 de 1,5 mm, alors que la coque (2) de la figure 4b présentait un rayon de courbure RC2 de 2,5 mm. Ainsi, un espace libre (23) était présent à l'intérieur de ladite coque, entre ladite coque et ledit insert dans le cas de la coque selon la figure 4a, alors que la coque le la figure 4b ne présentait pas d'espace (23).

D) Capsules avec verseur obtenues selon les figures 5a et 5b :

[0027] On a formé par injection moulage de PE un verseur (7) et une pièce (8) servant de support temporaire pour le verseur, et permettant le centrage automatique du verseur par rapport au goulot. La pièce (8) a été thermoscellée à la partie centrale (40) du joint (4) qui comprenait une couche inférieure également en PE.
Ladite pièce (8) est solidarisée audit verseur (7) moyennant un effort axial minime, mais typiquement suffisant pour que ledit verseur ne se sépare pas de ladite pièce (8) sous son propre poids, afin que ledit joint (4) et ladite pièce (8) restent solidaires dudit insert (3) lors de l'ouverture de ladite capsule, le verseur (7) restant solidaire du goulot grâce aux forces de frottement engendrées par lesdites ailettes (72).

E) Inserts et capsules obtenus selon la figure 7a :

[0028] On a fabriqué des inserts et capsules telles que, après vissage et capsulage, la direction de compression radiale (61) fasse un angle avec la verticale compris entre 45° et 90°.

F) Inserts et capsules obtenus selon les figures 7b et 7c :

[0029] Ces inserts sont moulés avec une pluralité de pattes formant des crochets (371), aptes à coopérer avec la partie rétreinte (53) située au-dessous de la contre-bague (54) du goulot (5), de sorte que, dans ce cas, il n'y a pas de sertissage de la jupe extérieure (21) dans ladite partie rétreinte (53).

RESULTATS OBTENUS

[0030] Les capsules (1) obtenues ont été vissées sur goulots comme illustré sur la partie gauche de la figure 6, et serties au goulot, dans le cas des essais A à E, comme illustré sur la partie droite de la figure 6.
[0031] D'une part, la demanderesse a observé, comme illustré sur les figures 2c, 3a et 3b, que les capsules selon l'invention étaient peu sensibles, tant en ce qui concerne l'étanchéité finale qu'en ce concerne le couple de dévissage, aux conditions de vissage et de sertissage, c'est-à-dire aux conditions de capsulage en général, et qu'elles étaient également peu sensibles aux variations de hauteur des bouteilles capsulées.
Ainsi, contrairement à ce qui était observé avec les capsules à vis de l'état de la technique, l'étanchéité et le couple d'ouverture pour dévisser la capsule restent sensiblement constants durant toute une production et quelle que soit l'origine des bouteilles en verre utilisées.
Pour mesurer l'étanchéité des capsules, on remplit, sous la pression atmosphérique et à 20 °C, des bouteilles de 75 cm^3 de contenance avec un vin rouge à 12° d'alcool, de manière à avoir un volume libre de 13 cm^3 au-dessus du niveau du vin. Après avoir vissé et serti les capsules sur les bouteilles, les bouteilles sont réchauffées progressivement et on note la température à laquelle apparaissent les premières fuites, compte tenu de l'augmentation de pression dans la bouteille, pression mesurée par ailleurs.

Pression et Température de fuite	Pression de fuite	Température de fuite
Capsule STELUXE® selon l'art antérieur avec joint à compression axiale	1,40 bar soit 0,140 MPa	45°C
Capsule selon l'invention selon les figures 1a et 4b	2,75 bar soit 0,275 MPa	53,5°C

[0032] De manière très significative, toutes choses étant égales par ailleurs, les capsules selon l'invention présentent une étanchéité très supérieure à celle des capsules de l'état de la technique.

[0033] En outre, des essais de stockage à la température ambiante et à une températures de 50° ont montré que ce couple d'ouverture se situe dans une plage allant de 11 à 13 Lbs/inch, soit de 1,24 à 1,47 N/m, alors que la capsule selon l'état de la technique nécessite un couple bien plus élevé :

Couple d'ouverture en Lbs/inch et en N/m	A température ambiante (après passage en étuve à la température de fuite)
Capsule STELIJXE ® selon l'art antérieur	De 14 à 17 Lbs/inch Soit de 1,58 à 1,92 N/m
Capsule selon l'invention Selon les figures 1a et 4b	de 11 à 13 Lbs/inch soit de 1,24 à 1,47 N/m

[0034] D'autre part, ayant augmenté la fiabilité du capsulage, la demanderesse a observé que les capsules selon l'invention permettaient d'augmenter d'environ 10 % les cadences de capsulage sans risque de voir apparaître des défauts d'étanchéité.

[0035] En outre, la demanderesse a observé qu'il était possible d'obtenir une étanchéité élevée sans que cela nécessite un couple de première ouverture élevé, comme avec les capsules de l'état de la technique.
Ainsi, même les personnes âgées sont à même de dévisser les capsules selon l'invention.

[0036] Enfin, la demanderesse a observé que les capsules (1) selon l'invention pouvaient présenter une étanchéité améliorée à "haute température", avec des capsules du type de la figure 4b dans lesquelles ladite coque et ledit insert présentent tous deux un rayon de courbure relativement élevé. Les capsules selon l'invention peuvent ainsi être utilisées partout dans le monde, quelles que soient les conditions météorologiques locales.

AVANTAGES DE L'INVENTION

[0037] Comme cela apparaît dans ce qui précède, les capsules à vis selon l'invention présentent de grands avantages par rapport aux capsules de l'état de la technique, alors qu'elles ne présentent pas de surcoût de fabrication et qu'elles font appel aux mêmes techniques et aux mêmes matériaux de production que celles et ceux de l'art antérieur.
Ces avantages peuvent être résumés dans les différents points qui suivent :

- étanchéité élevée et peu dépendante des variations dimensionnelles des bouteilles et des conditions de capsulage,
- étanchéité élevée dans toute la plage température requise,
- couple de première ouverture constant et de niveau sensiblement inférieur à celui rencontré avec les capsules de l'état de la technique,
- augmentation des cadences de capsulage.
- utilisation à la fois pour le bouchage de bouteilles de vin et de bouteilles d'alcools, spiritueux et apéritifs.

LISTE DES REPERES

[0038]

Capsule de bouchage à vis	1
Direction axiale verticale	10
Coque métallique	2
Tête extérieure	20
Jupe extérieure	21
Ligne d'affaiblissement	22
Espace libre	23
Insert plastique	3
Tête intérieure	30
Jupe intérieure	31
Languette circulaire	32
Extrémité radiale flexible	320
Filetage	33
Cran ou ergot de retenue du joint	34

(suite)

Gorge annulaire	35
Ligne de ponts	36
Partie inférieure	37
Talon	370
Crochet	371
Joint	4
Partie centrale	40
Bordure périphérique	41
Goulot d'une bouteille	5
Buvant	50
Partie supérieure	51
Partie filetée ou filetage	52
Partie rétreinte de sertissage	53
Contre-bague	54
Compression radiale de 41 contre 51	6
Zone de recouvrement entre 41 et 320	60
Direction de compression	61
Verseur	7
Paroi verticale	70
Partie supérieure évasée	71
Ailettes de solidarisation au goulot 5	72
Bras de solidarisation réversible à 8	73
Pièce support de 7 scellée ou soudée à 40	8
Pied	80
Tige	81
Tête	82

Revendications

1. Capsule de bouchage à vis (1), destinée à coopérer avec un goulot (5) d'un récipient, typiquement une bouteille destinée à contenir une boisson alcoolisée telle que le vin, ledit goulot (5) formant un buvant (50) sur sa partie supérieure et comprenant, sur sa paroi latérale, un filetage extérieur (52) et une partie rétreinte (53) destinée au sertissage de ladite capsule (1), ladite capsule (1) comprenant a) une coque extérieure (2) b) un insert (3), ledit insert (3), contenu dans ladite coque (2) et solidarisé à ladite coque (2), comprenant une tête intérieure (30) et une jupe intérieure (31) dotée d'un filetage intérieur (33) destinée à coopérer avec le filetage extérieur (52) dudit goulot (5), et c) un joint d'étanchéité (4), ledit joint (4) comprenant une partie centrale (40) et une partie périphérique ou bordure (41), où ledit insert (3) comprend un moyen de compression radiale (6) dudit joint d'étanchéité (4) contre ledit goulot (5), de manière à ce que, lorsque ladite capsule de bouchage (1) est vissée audit goulot (5), ladite bordure (41) soit comprimée radialement entre ledit insert (3) et ledit goulot (5), et qu'ainsi l'étanchéité et le couple d'ouverture de ladite capsule (1) soient dans une large mesure indépendants de la position axiale de ladite capsule (1) par rapport audit goulot (5),
caractérisée en ce que, de manière à former ledit moyen de compression radiale (6) :

a) ladite jupe intérieure (31) comprend une languette circulaire (32) espacée axialement d'une distance h1 de ladite tête intérieure (30) formant le fond dudit insert, de manière à former une gorge annulaire (35) de hauteur axiale au moins égale à l'épaisseur e dudit joint (4), ladite gorge annulaire (35) étant limitée à sa partie supérieure par ladite languette (32) ladite languette (32) présentant une largeur radiale l,
b) ledit joint (4) est de diamètre choisi de manière à ce que ladite bordure (41) soit apte à coopérer avec ladite gorge annulaire (35), ledit joint (4) présentant, avec ladite languette une zone annulaire de recouvrement afin que ledit joint (4) reste solidarisé audit insert (3) avant vissage de ladite capsule (1) sur ledit goulot (5), ou après dévissage de ladite capsule (1) dudit goulot (5),
c) lorsque ladite capsule (1) est vissée sur ledit goulot (5), ladite languette (32) ou une extrémité radiale flexible

(320) de ladite languette (32) et ladite bordure (41) dudit joint (4) coopèrent, ladite languette (32) ou ladite extrémité radiale flexible (320) exerçant sur ladite bordure (41) ladite compression radiale (6), de manière à appliquer ladite bordure contre ledit goulot (5), en formant une zone de recouvrement (60) inclinée à plus de 45° par rapport à la verticale entre ladite bordure (41) et ladite languette ou extrémité radiale (320), et ainsi à assurer l'étanchéité de ladite capsule (1) vissée audit goulot (5).

2. Capsule selon la revendication 1 dans laquelle ledit insert (3) comprend une pluralité de crans ou ergots de retenue (34), typiquement 3 crans disposés à 120° l'un de l'autre, assurant, en lieu et place dudit filetage (33), ou en complément audit filetage (33), ladite zone annulaire de recouvrement inférieure, de manière à solidariser ledit joint (4) audit insert (3).

3. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 2 dans laquelle ladite jupe intérieure (31) dudit insert (3) présente en fond de filetage (33) une épaisseur allant de 0,1 mm à 1 mm, et typiquement de 0,15 mm à 0,5 mm.

4. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 3 dans laquelle ledit insert (3) est un insert fileté, typiquement moulé, en matière thermoplastique, typiquement choisie parmi le PS, le PET, le PA, les polyoléfines tels que le PE ou le PP.

5. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 4 dans laquelle ladite coque (2) est une coque métallique en aluminium, ou en étain, ou en matériau métalloplastique multicouche apte à être serti.

6. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 5 dans laquelle ledit joint (4) est en matériau multicouche comprenant typiquement une âme centrale C compressible en une matière thermoplastique de densité allant de 200 à 500 kg/m^3, une couche inférieure I, typiquement en polyoléfine ou éventuellement en un matériau barrière à l'oxygène, destinée à être au contact de ladite boisson alcoolisée.

7. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 6 dans laquelle ledit insert (3) présente une hauteur Hi inférieure à la hauteur Hc de ladite coque (2).

8. Capsule selon la revendication 7 dans laquelle la hauteur Hc de ladite coque (2) est au moins deux fois plus élevée que la hauteur Hi dudit insert (3), de manière à former une capsule à jupe longue.

9. Capsule selon la revendication 8 dans laquelle ladite coque (2) est munie d'une jupe extérieure (21) et comprend un moyen pour détecter ou pour faciliter une première ouverture, typiquement une ligne d'affaiblissement (22) ou une bandelette de première ouverture formée sur ladite jupe extérieure, ledit moyen étant placé à une hauteur comprise entre Hc et Hi, de manière à ce que ledit moyen soit situé au-dessus de ladite partie rétreinte (53) dudit goulot (5) quand ladite capsule (1) est vissée sur ledit goulot (5), ladite capsule (1) étant sertie audit goulot (5) par déformation locale de ladite jupe extérieure (21) de ladite coque (2) dans ladite partie rétreinte (53), de manière à ce que ladite capsule (1) ne puisse être dévissée sans rompre ladite ligne d'affaiblissement ou enlever ladite bandelette.

10. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 6 dans laquelle ledit insert (3) présente une hauteur Hi au moins égale à la hauteur Hc de ladite coque (2).

11. Capsule selon la revendication 10 dans laquelle ledit insert (3) comprend un moyen pour détecter ou pour faciliter une première ouverture, ladite jupe intérieure dudit insert comprenant à sa partie inférieure un moyen d'accrochage destiné à coopérer avec ladite partie rétreinte lorsque ladite capsule est vissée et sertie sur ledit goulot

12. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 11 dans laquelle ladite coque (2) est munie d'une tête extérieure et d'une jupe extérieure, le rayon de courbure RC de ladite coque à la jonction entre ladite tête extérieure et ladite jupe extérieure allant de 0,5 mm à 5 mm, valant typiquement 1,5 mm ou 2,5 mm.

13. Capsule selon la revendication 12 dans laquelle ladite coque (2) présente un rayon de courbure RC au moins égal à 2 mm, et dans laquelle ledit insert (3) présente un rayon de courbure RCi typiquement égal à RC, de manière à ce que la totalité de ladite coque comprime ledit insert ou soit au contact dudit insert, et qu'ainsi ledit insert présente une tenue en température améliorée.

14. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 13 dans laquelle ledit insert et ladite coque sont solidarisés

par emmanchement à force et/ou par une couche adhésive solidarisant lesdites jupes extérieure (21) et intérieure (31).

15. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 14 dans laquelle un élément complémentaire est solidarisé audit insert (3) ou audit joint (4), ledit élément complémentaire destiné à rester solidarisé audit goulot (5) après dévissage de ladite capsule (1), ledit élément formant typiquement un verseur (7).

16. Capsule selon une quelconque des revendications 1 à 15 dans laquelle ladite gorge annulaire (35) est limitée à sa partie inférieure par ledit filetage (33), ledit joint (4) présentant avec ledit filetage (33) une zone annulaire de recouvrement.

17. Capsule selon une quelconque des revendication 1 à 16 dans laquelle ladite distance h1 est comprise entre 0,5 et 5 mm et dans laquelle la largeur radiale l de ladite languette (32) est comprise entre 0,2 mm et 2 mm.

Claims

1. Screw closing cap (1), designed to cooperate with a neck (5) of a receptacle, typically a bottle designed to contain an alcoholic drink such as wine, the said neck (5) forming a mouth lip (50) on the upper part and comprising an outer thread (52) on its sidewall and a recessed part (53) on which the said cap (1) will be crimped, the said cap (1) comprising a) an outer shell (2), b) an insert (3), contained in the said shell (2) and fixed to the said shell (2) comprising an inner head (30) and an inner skirt (31) provided with an inner thread (33) designed to cooperate with the outer thread (52) of the said neck (5), and c) a seal (4), the said seal (4) comprising a central part (40) part and a peripheral part or edge (41), wherein the said insert (3) comprises a means (6) of radially compressing the said seal (4) in contact with the said neck (5), such that when the said closing cap (1) is screwed to the said neck (5), the said edge (41) is compressed radially between the said insert (3) and the said neck (5), and thus the seal and the opening torque of the said cap (1) are to a large extent independent of the axial position of the said cap (1) with respect to the said neck (5),
characterised in that the said radial compression means (6) is formed as follows:

a) the said inner skirt (31) comprises a circular tab (32) with an axial spacing equal to h1 from the said inner head (30) forming the bottom of the said insert, so as to form an annular groove (35) with an axial height equal to at least the thickness e of the said seal (4), the said annular groove (35) being limited at its top part by the said tab (32), the said tab (32) having a radial width l,
b) the diameter of the said seal (4) may be chosen such that the said edge (41) is capable of cooperating with the said annular groove (35), the said seal (4) having an annular overlap area with the said tab, so that the said seal (4) remains fixed to the said insert (3) before the said cap (1) is screwed onto the said neck (5), or after the said cap (1) is unscrewed from the said neck (5),
c) when the said cap (1) is screwed onto the said neck (5), the said tab (32) or a flexible radial end (320) of the said tab (32) and the said border (41) of the said seal (4) cooperate, the said tab (32) or the said flexible radial end (320) applying the said radial compression (6) on the said border (41), so as to apply the said border in contact with the said neck (5), forming an overlap area (60) inclined at more than 45° from the vertical (41) between the said tab or the said radial end (320), thus sealing the said cap (1) screwed to the said neck (5).

2. Cap according to claim 1 in which the said insert (3) comprises a plurality of notches or retaining pins (34), typically 3 notches arranged at 120° from each other, so as to provide the said lower annular overlap area instead of or in addition to the said thread (33), so as to fix the said seal (4) to the said insert (3).

3. Cap according to either claim 1 or 2, in which the thickness of the said inner skirt (31) of the said insert (3) at the bottom of the thread (33) varies from 0.1 mm to 1 mm, and typically from 0.15 mm to 0.5 mm.

4. Cap according to any one of claims 1 to 3 in which the said insert (3) is a threaded and typically moulded insert made of a thermoplastic material-, typically chosen from among PS, PET, PA, and polyolefins such as PE or PP.

5. Cap according to any one of claims 1 to 4 in which the said shell (2) is an aluminium or tin metal shell, or may be made of a crimpable multilayer metalloplastic material.

6. Cap according to any one of claims 1 to 5 in which the said seal (4) is made of a multilayer material, typically including

a compressible central core C made of a thermoplastic material with a density varying from 200 to 500 kg/m^3, a lower layer I typically made of polyolefin or possibly an oxygen barrier material designed to come into contact with the said alcoholic drink.

7. Cap according to any one of claims 1 to 6 in which the said insert (3) has a height Hi less than the height Hc of the said shell (2.

8. Cap according to claim 7 in which the height Hc of the said shell (2) is at least twice as high as the height Hi of the said insert (3) so as to form a cap with a long skirt.

9. Cap according to claim 8 in which the said shell (2) comprises an outer skirt (21) and a means of detecting or facilitating a first opening, typically a line of weakness (22) or a first opening strip formed on the said outer skirt, the said means being located at a height between Hc and Hi, such that the said means is located above the said recessed part (53) of the said neck (5) when the said cap (1) is screwed onto the said neck (5), the said cap (1) being crimped to the said neck (5) by local deformation of the said outer skirt (21) of the said shell (2) in the said recessed part (53), such that the said cap (1) cannot be unscrewed without breaking the line of weakness or removing the said strip.

10. Cap according to any one of claims 1 to 6 in which the height Hi of said insert (3) is equal to at least the height Hc of the said shell (2).

11. Cap according to claim 10 in which the said insert (3) includes a means of detecting or facilitating a first opening, the said inner skirt of the said insert including an attachment means in its lower part designed to cooperate with the said recessed part when the said cap is screwed and crimped to the said neck.

12. Cap according to any one of claims 1 to 11 in which the said shell (2) comprises an outer head and an outer skirt, the radius of curvature RC of the said shell at the junction between the said outer head and the said outer skirt varying from 0.5 mm to 5 mm, and typically equal to 1.5 mm or 2.5 mm.

13. Cap according to claim 12 in which the said shell (2) has a radius of curvature RC equal to at least 2 mm, and the said insert (3) may have a radius of curvature RCi typically equal to RC, such that the entire part of the said shell compresses the said insert or is in contact with the said insert, and the said insert thus has an improved resistance at high temperature.

14. Cap according to any one of claims 1 to 13 in which the said insert and the said shell are fixed by force fitting and / or by an adhesive layer fixing the said outer skirt (21) and inner skirt (31) together.

15. Cap according to any one of claims 1 to 14 in which a complementary element is fixed to the said insert (3) or to the said seal (4), the said complementary element being designed to remain fixed to the said neck (5) after the said cap (1) has been unscrewed, the said element typically forming a pouring spout (7).

16. Cap according to any one of claims 1 to 15 wherein the said annular groove (35) is limited at its lower part by the said thread (33), the said seal (4) having an annular overlap area with the said thread (33).

17. Cap according to any one of claims 1 to 16 wherein the said distance h1 is between 0,5 mm and 5 mm and wherein the radial width l of the said tab (32) is between 0,2 mm and 2 mm.

Patentansprüche

1. Schraubkapsel (1), welche zusammenwirkt mit einem Hals (5) eines Behälters, typischerweise einer Flasche für ein alkoholisches Getränk wie Wein, wobei der Flaschenhals (5) an seiner Oberseite einen Mündungsrand (50) bildet und an seiner Seitenwand ein Außengewinde (52) und einen eingeschnürten Bereich (53) zum Anpressen der Kapsel (1) aufweist, wobei die Kapsel (1) aus a) einem äußeren Kapselkörper (2), b) einem Einsatz (3), wobei der im Kapselkörper (2) enthaltene und mit dem Kapselkörper (2) verbundene Einsatz (3) einen inneren Kopf (30) und eine innere Schürze (31) mit einem Innengewinde (33) zum Zusammenwirken mit dem Außengewinde (52) des Flaschenhalses (5) aufweist, und c) einer Dichtung (4) besteht, welche Dichtung (4) einen Mittenbereich (40) und einen Umfangs- oder Randbereich (41) aufweist, wobei der Einsatz (3) ein Mittel (6) zur radialen Kompression der Dichtung (4) gegen den Flaschenhals (5) aufweist, so dass beim Aufschrauben der Kapsel (1) auf den Fla-

schenhals (5) der Randbereich (41) zwischen Einsatz (3) und Hals (5) radial komprimiert wird und somit die Dichtheit und das Öffnungsmoment der Kapsel (1) weitgehend unabhängig von der axialen Lage der Kapsel (1) in Bezug auf den Flaschenhals (5) sind,
dadurch gekennzeichnet, dass zur Bildung des radialen Kompressionsmittels (6)

a) die innere Schürze (31) eine kreisförmige Zunge (32) umfasst, welche um einen Abstand h1 von dem den Boden des Einsatzes bildenden inneren Kopf (30) axial entfernt ist, derart, dass eine Ringnut (35) gebildet wird, deren axiale Höhe mindestens der Dicke e der Dichtung (4) entspricht, wobei die Ringnut (35) an ihrer Oberseite von der Zunge (32) begrenzt ist, welche Zunge (32) eine radiale Breite l aufweist,
b) die Dichtung (4) einen so gewählten Durchmesser hat, dass der Randbereich (41) mit der Ringnut (35) zusammenwirken kann, wobei die Dichtung (4) mit der Zunge eine ringförmige Überlappungszone aufweist, damit die Dichtung (4) vor Aufschrauben der Kapsel (1) auf den Flaschenhals (5) oder nach Abschrauben der Kapsel (1) vorm Flaschenhals (5) mit dem Einsatz (3) verbunden bleibt,
c) beim Aufschrauben der Kapsel (1) auf den Flaschenhals (5) die Zunge (32) oder ein flexibles, radiales Ende (320) der Zunge (32) und der Randbereich (41) der Dichtung (4) zusammenwirken, wobei die Zunge (32) oder das flexible, radiale Zungenende (320) auf den Randbereich (41) die radiale Kompression (6) ausübt, um den Randbereich unter Bildung einer um mehr als 45° geneigten Überlappungszone (60) in Bezug auf die Vertikale zwischen dem Randbereich (41) und der Zunge oder dem radialen Zungenende (320) an den Flaschenhals (5) zu pressen und so die Dichtheit der auf den Flaschenhals (5) geschraubten Kapsel (1) zu gewährleisten.

2. Kapsel nach Anspruch 1, wobei der Einsatz (3) eine Vielzahl von Halterasten oder -stiften (34) aufweist, typischerweise 3 im Winkel von 120° voneinander angeordnete Rasten, die anstelle des Gewindes (33) oder zusätzlich zum Gewinde (33) die untere, ringförmige Überlappungszone gewährleisten, um die Dichtung (4) mit dem Einsatz (3) zu verbinden.

3. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 2, wobei die innere Schürze (31) des Einsatzes (3) im Gewindegrund (33) eine Dicke von 0,1 mm bis 1 mm und typischerweise von 0,15 mm bis 0,5 mm aufweist.

4. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 3, wobei der Einsatz (3) ein typischerweise gegossener Gewindeeinsatz aus einem thermoplastischen Material ist, das typischerweise unter PS, PET, PA, Polyolefinen wie PE oder PP ausgewählt wird.

5. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 4, wobei der Kapselkörper (2) ein Metallkörper aus Aluminium oder aus Zinn oder aus einem pressbaren metalloplastischen Mehrschichtwerkstoff ist.

6. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 5, wobei die Dichtung (4) aus einem Mehrschichtwerkstoff besteht, der typischerweise einen komprimierbaren mittigen Kern C aus einem thermoplastischen Material von 200 bis 500 kg/m^3 Dichte sowie eine untere Schicht I aufweist, typischerweise aus Polyolefin oder eventuell aus einem Werkstoff mit Sauerstoffbarriere, die mit dem Alkoholgetränk in Kontakt kommt.

7. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 6, wobei der Einsatz (3) eine Höhe Hi aufweist, die geringer ist als die Höhe Hc des Kapselkörpers (2).

8. Kapsel nach Anspruch 7, wobei die Höhe Hc des Kapselkörpers (2) mindestens zweimal höher ist als die Höhe Hi des Einsatzes (3), um eine Kapsel mit langer Schürze zu bilden.

9. Kapsel nach Anspruch 8, wobei der Kapselkörper (2) mit einer äußeren Schürze (21) versehen ist und ein Mittel zur Erkennung oder zur Erleichterung eines erstmaligen Öffnens aufweist, typischerweise eine auf der äußeren Schürze ausgebildete Schwächungslinie (22) oder einen ebensolchen Erstöffnungsstreifen, wobei das Mittel in einer zwischen Hc und Hi liegenden Höhe so angeordnet ist, dass das Mittel oberhalb des eingeschnürten Bereichs (53) des Flaschenhalses (5) liegt, wenn die Kapsel (1) auf dem Flaschenhals (6) aufgeschraubt ist, wobei die Kapsel (1) durch örtliche Verformung der äußeren Schürze (21) des Kapselkörpers (2) in dem eingeschnürten Bereich (53) so an den Flaschenhals (5) gepresst ist, dass die Kapsel (1) ohne Bruch der Schwächungslinie oder Entfernung des Streifens nicht abgeschraubt werden kann.

10. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 6, wobei der Einsatz (3) eine Höhe Hi aufweist, die mindestens der Höhe Hc des Kapselkörpers (2) entspricht.

11. Kapsel nach Anspruch 10, wobei der Einsatz (3) ein Mittel zur Erkennung oder zur Erleichterung eines erstmaligen Öffnens aufweist, wobei die innere Schürze des Einsatzes an ihrem unteren Teil ein Verhakungsmittel aufweist, das mit dem eingeschnürten Bereich zusammenwirkt, wenn die Kapsel auf dem Flaschenhals aufgeschraubt und aufgepresst ist.

12. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 11, wobei der Kapselkörper (2) mit einem äußeren Kopf und einer äußeren Schürze versehen ist, wobei der Biegeradius RC des Kapselkörpers an der Verbindungsstelle zwischen dem äußeren Kopf und der äußeren Schürze von 0,5 mm bis 5 mm reicht, typischerweise 1,5 mm oder 2,5 mm beträgt.

13. Kapsel nach Anspruch 12, wobei der Kapselkörper (2) einen Biegeradius RC von mindestens 2 mm aufweist und der Einsatz (3) einen Biegeradius RCi aufweist, der typischerweise gleich RC ist, so dass der gesamte Kapselkörper den Einsatz komprimiert oder mit dem Einsatz in Kontakt steht und der Einsatz somit ein verbessertes Temperaturverhalten aufweist.

14. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 13, wobei der Einsatz und der Kapselkörper durch Aufpressen miteinander verbunden sind und/oder durch eine Haftschicht, welche die äußere (21) und innere Schürze (31) miteinander verbindet.

15. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 14, wobei ein zusätzliches Element am Einsatz (3) oder an der Dichtung (4) befestigt ist, welches zusätzliche Element nach Abschrauben der Kapsel (1) mit dem Flaschenhals (5) verbunden bleibt, wobei das zusätzliche Element typischerweise einen Ausgießer (7) bildet.

16. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 15, wobei die Ringnut (35) an ihrer Unterseite durch das Gewinde (33) begrenzt ist, wobei die Dichtung (4) mit dem Gewinde (33) eine ringförmige Überlappungszone bildet.

17. Kapsel nach irgendeinem der Ansprüche 1 bis 16, wobei der Abstand h1 0,5 bis 5 mm beträgt und die radiale Breite 1 der Zunge (32) 0,2 bis 2 mm beträgt.

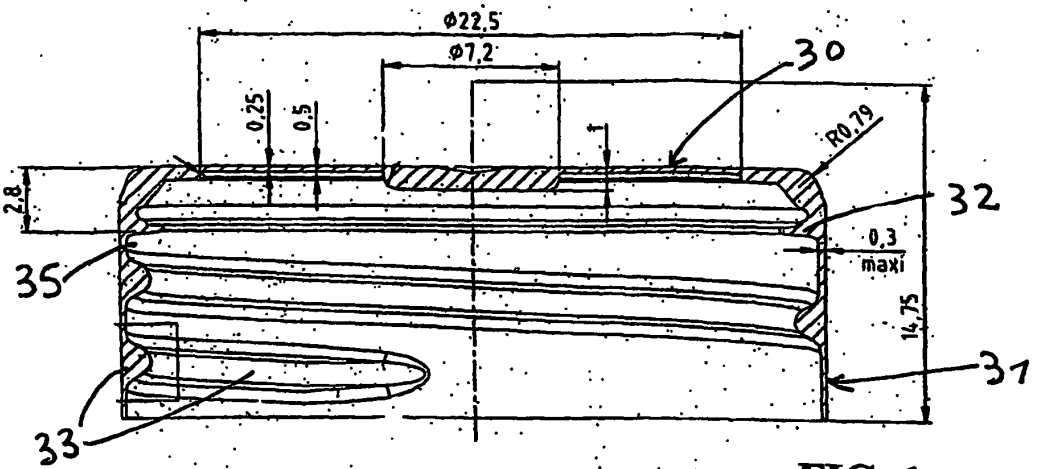


FIG. 1a

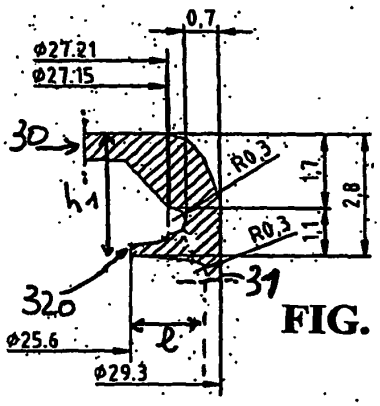


FIG. 1b

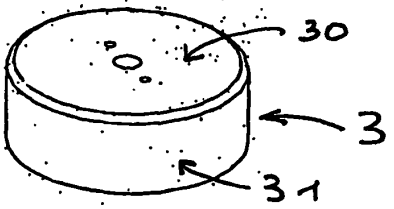


FIG. 1c

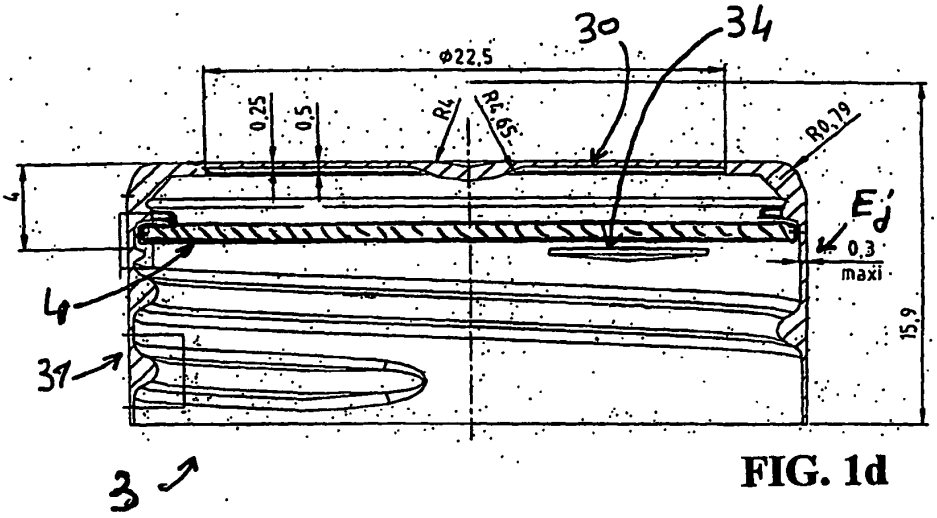


FIG. 1d

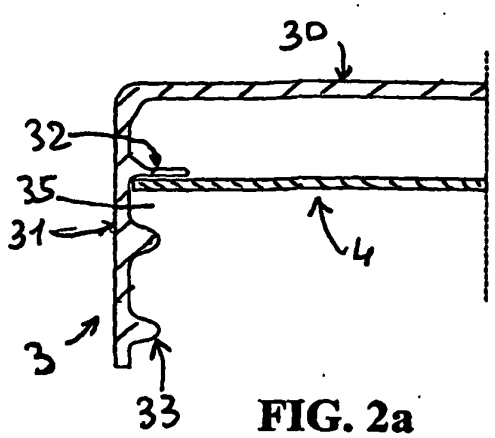


FIG. 2a

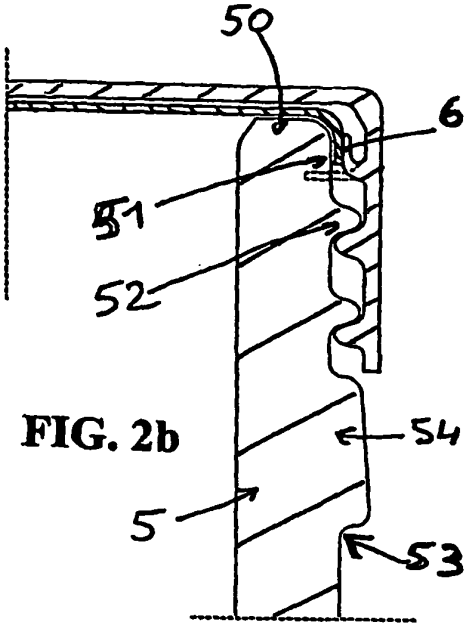


FIG. 2b

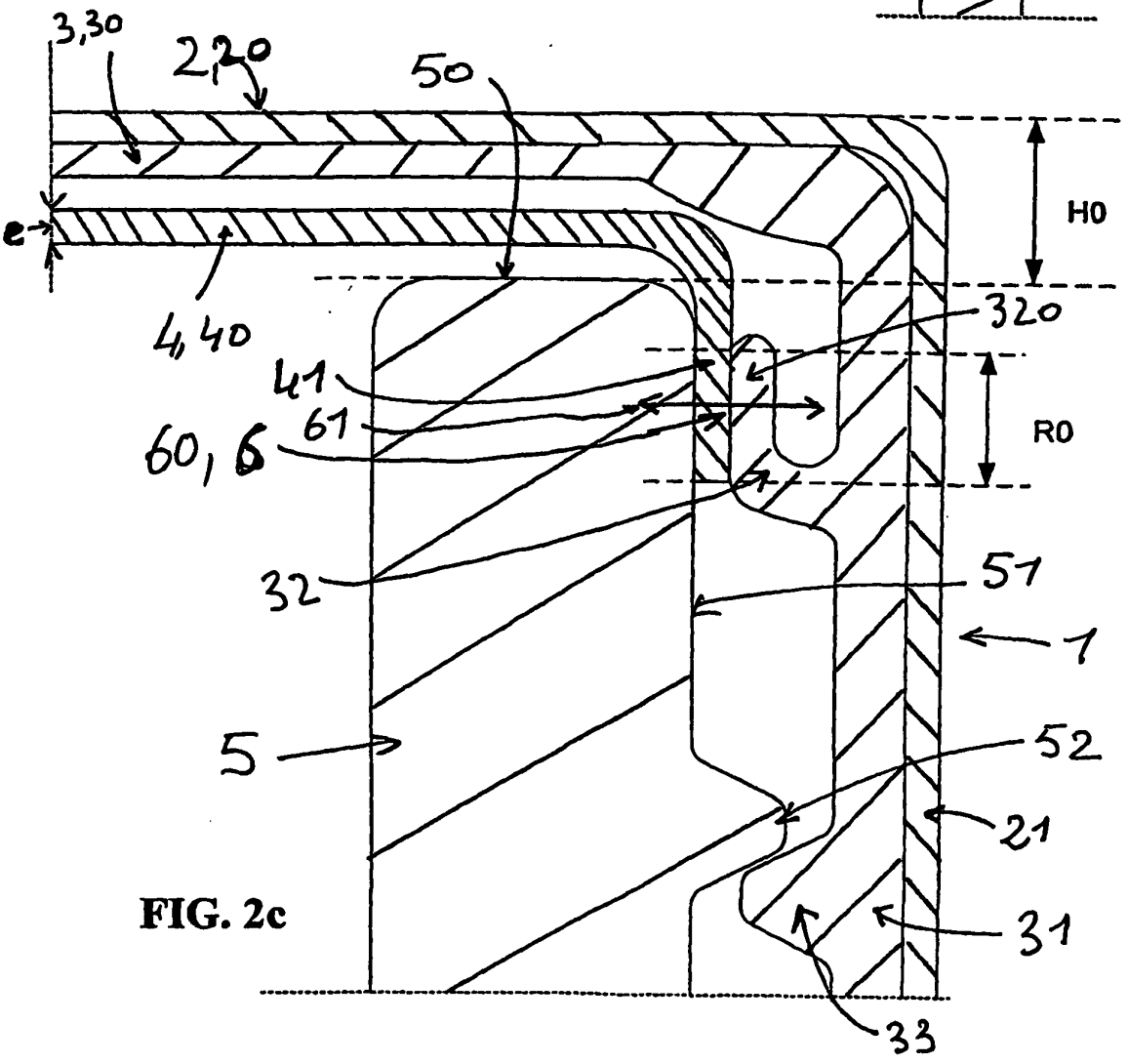


FIG. 2c

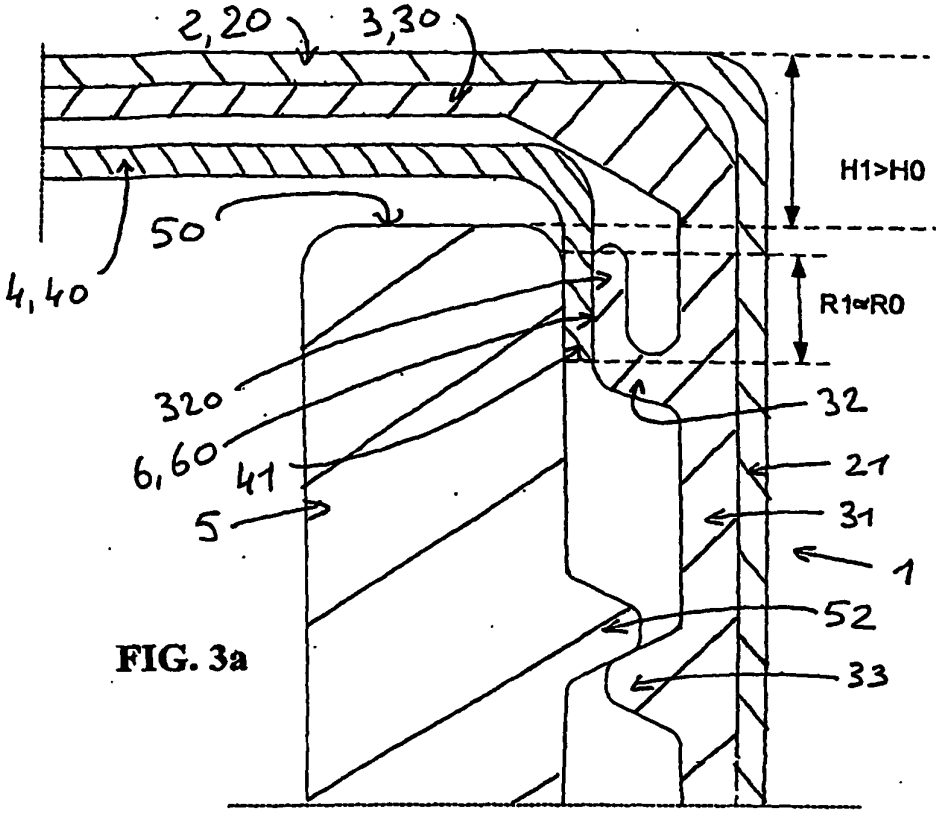

2,20
3,30
H1>H0
50
4,40
R1≈R0
320
32
6,60
41
21
5
31
1
52
33

FIG. 3a

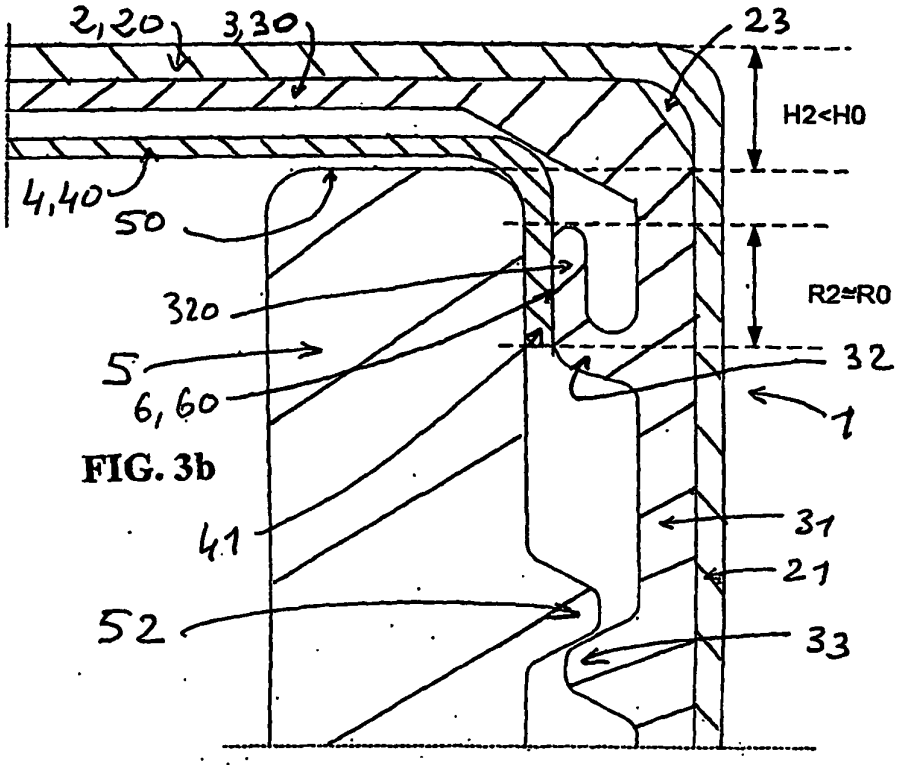

2,20
3,30
23
H2<H0
4,40
50
R2≈R0
320
32
5
6,60
1
41
31
21
52
33

FIG. 3b

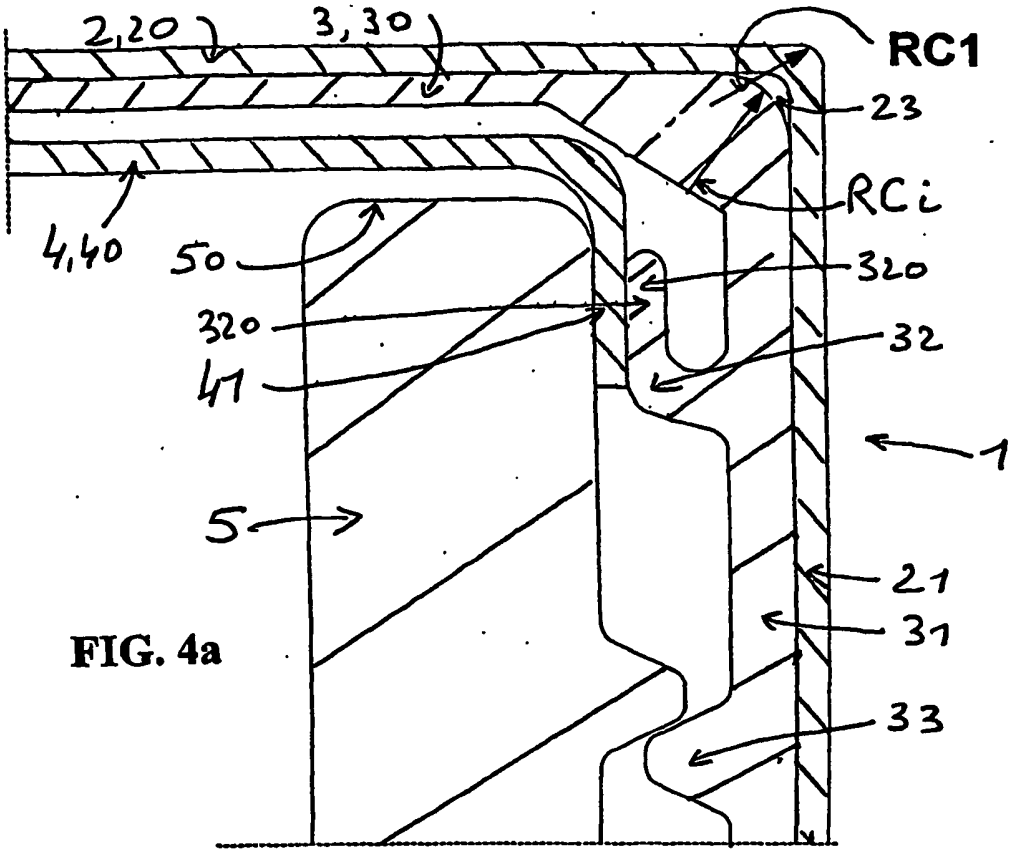

2,20
3,30
RC1
23
RCi
4,40
50
320
320
32
41
1
5
21
31
33

FIG. 4a

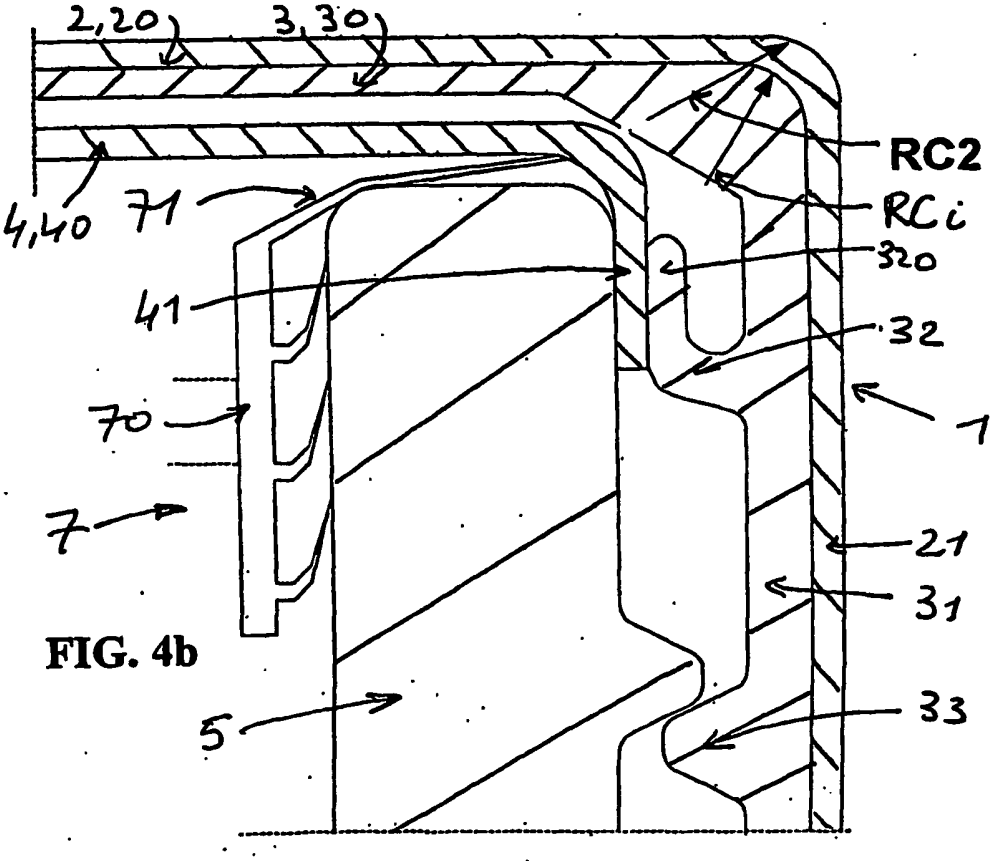

2,20
3,30
RC2
RCi
4,40
71
320
41
32
70
1
7
21
31
33
5

FIG. 4b

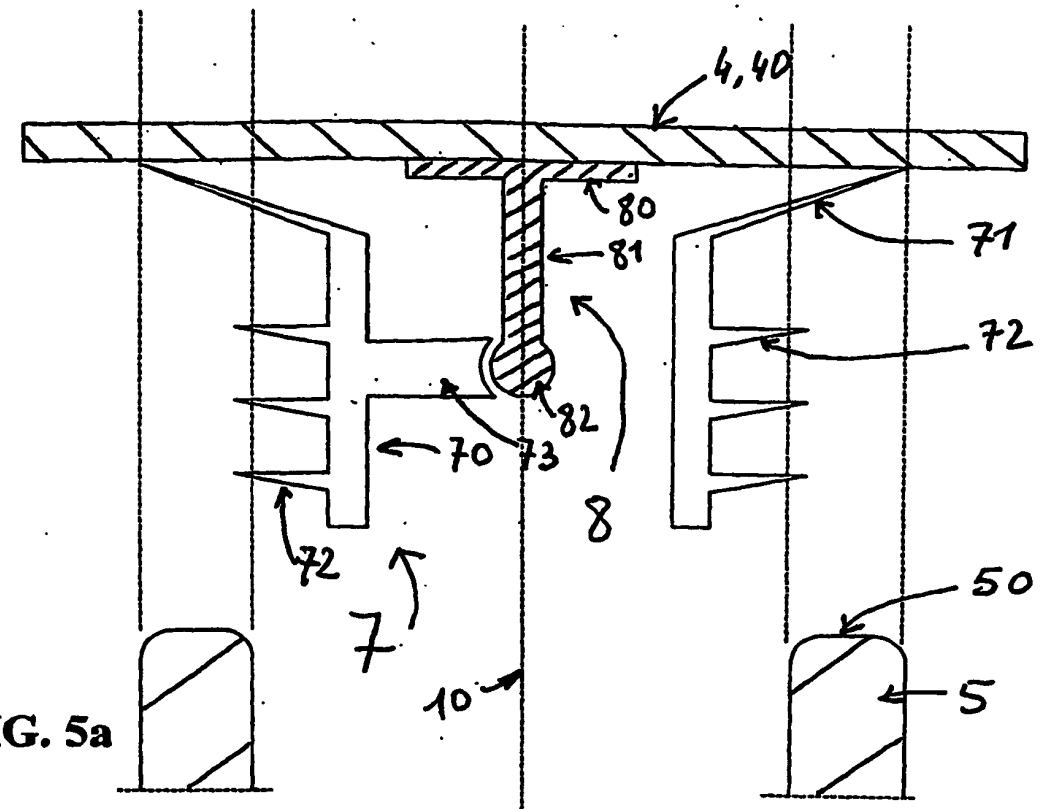


FIG. 5a

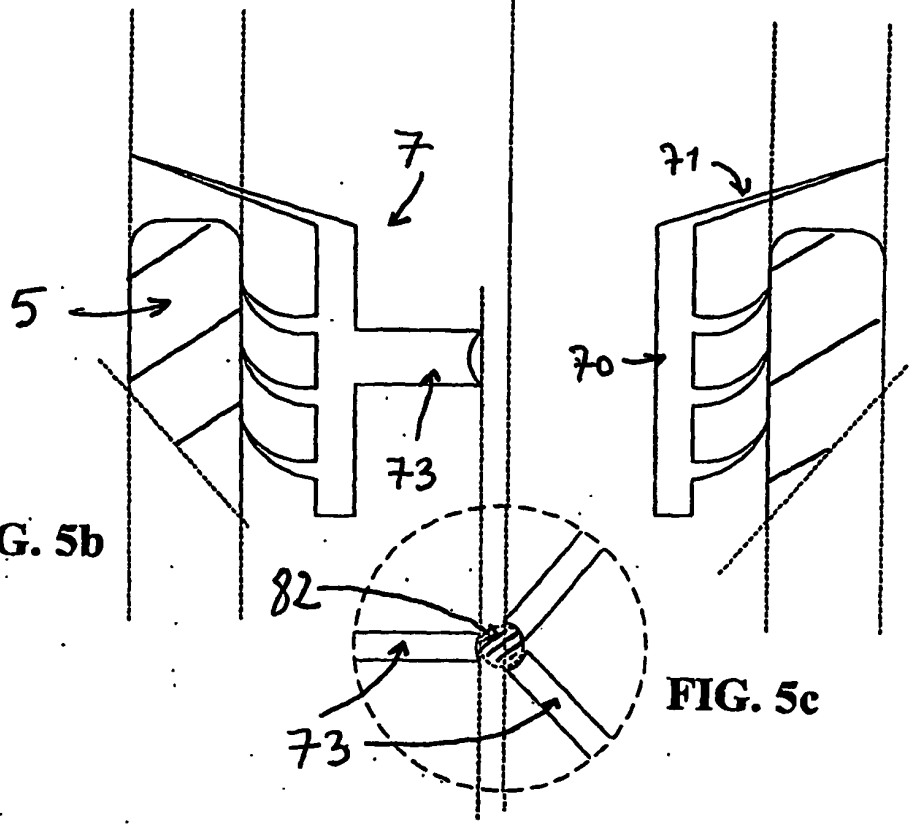


FIG. 5b

FIG. 5c

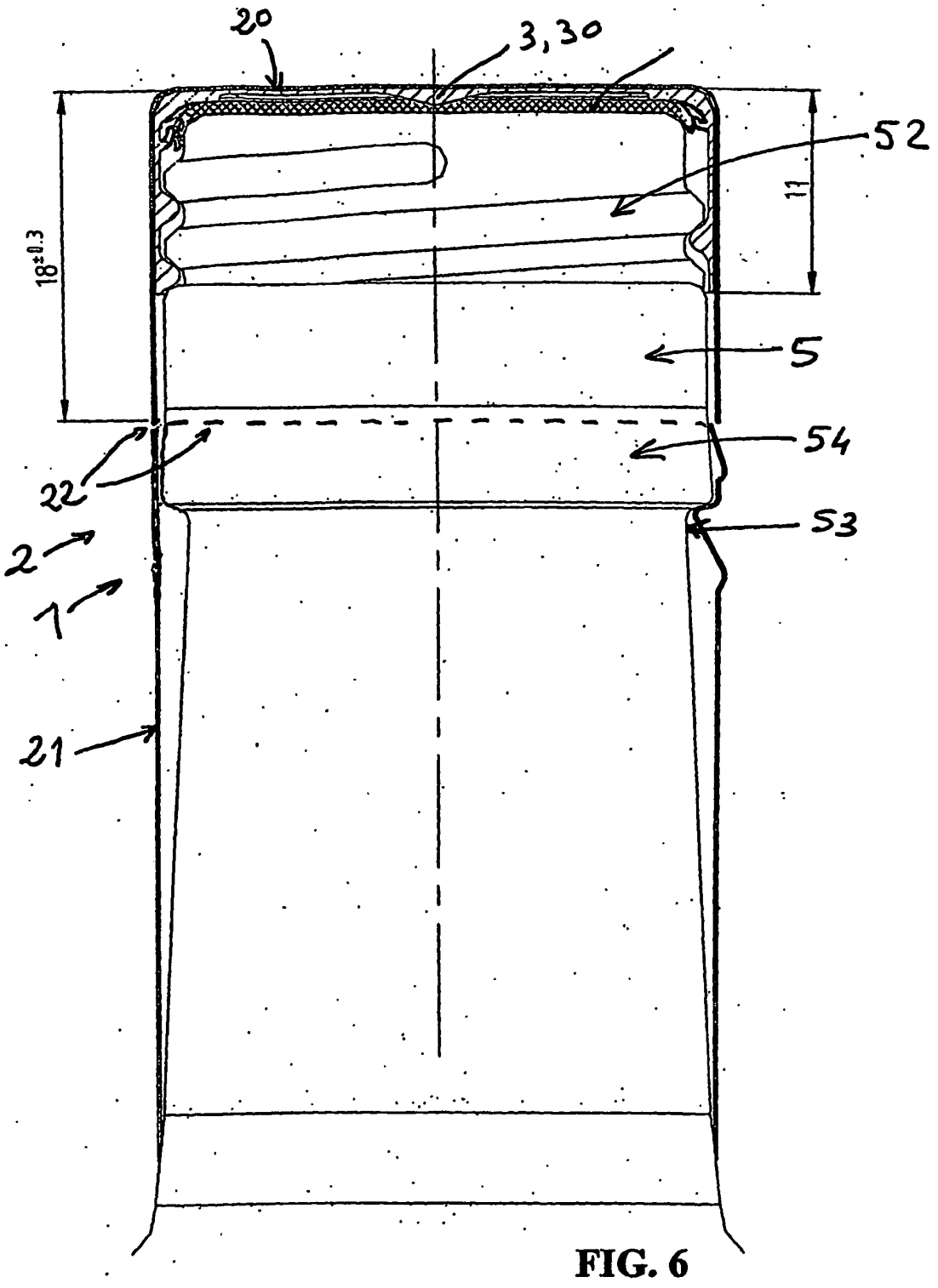


FIG. 6

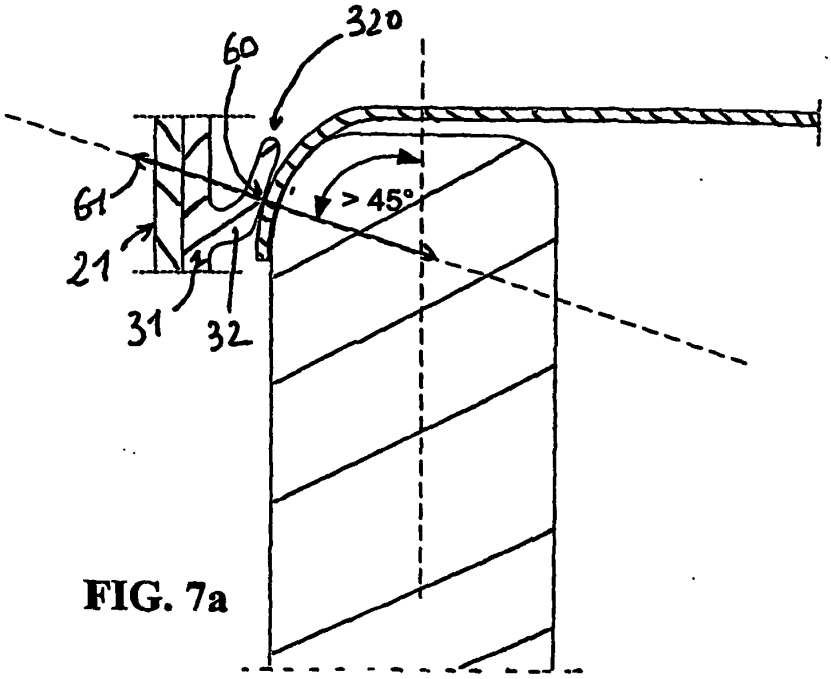


FIG. 7a

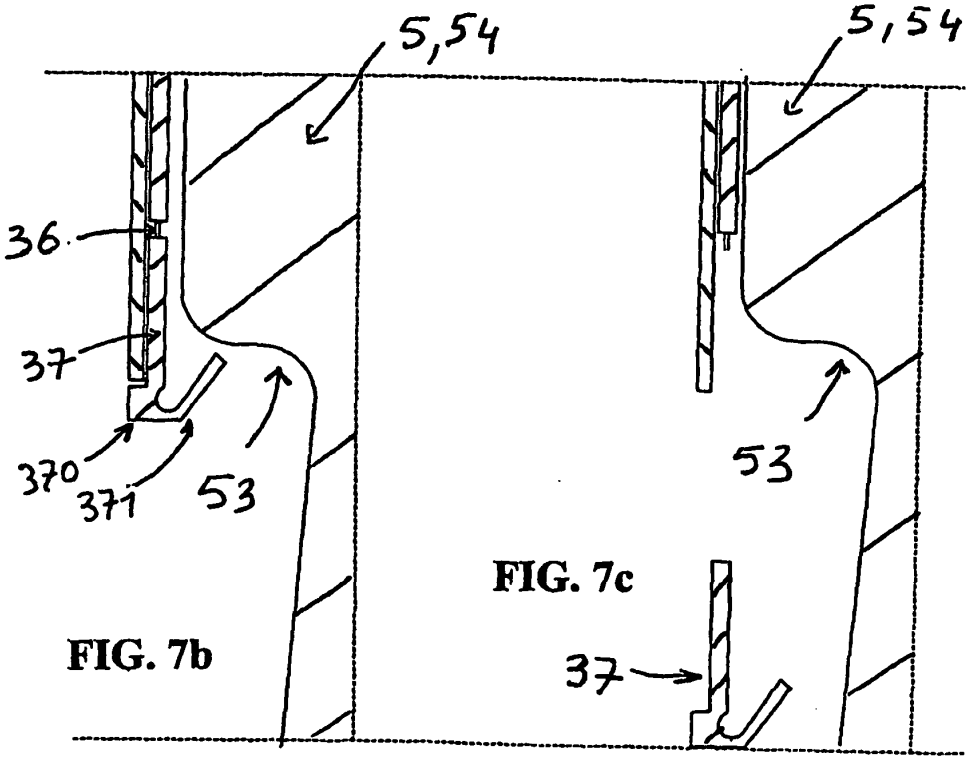


FIG. 7b

FIG. 7c

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 2763046 **[0003]**
- FR 2792617 **[0003]**
- FR 2793216 **[0003]**
- FR 2803827 **[0003]**